



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 52738

Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la justice dématérialisée. Il souhaiterait en effet connaître sa position sur les propositions formulées par le Conseil national des barreaux pour la profession d'avocat, concernant la mise en place d'applications informatiques permettant notamment le suivi de dossiers au profit de l'ensemble des justiciables et de leurs conseils. Si la juridiction administrative a recours à de nouveaux outils, il semble que la dématérialisation tarde à s'imposer dans les juridictions judiciaires. Aussi, il souhaiterait savoir à quelle échéance l'ensemble du service public de la justice bénéficiera d'outils fiables et efficaces.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52738

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2767

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)